



Verein HBB öV
Association FPS ap
Associazione FPS ap

Schweizerische Prüfungsorganisation höhere Berufsbildung öffentliche Verwaltung
Organisation suisse d'examen formation professionnelle supérieure en administration publique
Organizzazione svizzera d'esame formazione professionale superiore in amministrazione pubblica

Rapport annuel 2020

Editorial

Les nombreuses inscriptions aux examens 2020, qui dépassaient largement nos prévisions, m'amenaient l'an dernier à la même époque à déclarer: «Cela demandera beaucoup de flexibilité de la part de l'Organisation suisse d'examen formation professionnelle supérieure en administration publique.»

Qui aurait imaginé ce qui allait se passer ensuite, au printemps 2020? Les événements ont exigé encore plus de flexibilité – de tous les acteurs, à tout moment et surtout, jusqu'à aujourd'hui!

Avec le recul, nous pouvons affirmer que nous avons tous traversé une période incroyablement difficile, stressante et mouvementée. Et aujourd'hui, nous sommes arrivés à un point où il devient parfois difficile de garder la motivation pour respecter les mesures prises, de tenir bon, tout en fournissant toutes les prestations exigées.

Néanmoins, l'organisation FPS ap continue de travailler avec détermination. Nous ne savons pas encore si les sessions d'examens 2021 pourront avoir lieu dans des conditions normales ou à nouveau dans le respect d'importantes restrictions. Nous préparons un déroulement «normal», mais un plan B est également prêt.

Et, avec beaucoup d'optimisme, nous espérons que nous pourrons également remettre les certificats fédéraux de capacité en personne dans le cadre d'une cérémonie digne de ce nom.

L'Organisation FPS doit se développer et s'adapter à l'époque actuelle. Cette année, la révision partielle du règlement d'examen (RE) a été abordée, élaborée par la commission d'assurance qualité (CAQ) compte tenu des commentaires des prestataires et de l'organe responsable, et soumise au comité pour approbation et transmission au Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI). On peut présumer qu'après l'approbation du SEFRI, les examens 2023 pourront se dérouler selon le nouveau RE.

Les technologies de l'information se sont établies depuis bien longtemps dans l'administration publique. La numérisation occupe une place centrale, et pas seulement depuis le recours au télétravail. Cette thématique constitue pour notre organisation un aspect important, que nous devons prendre en compte sans plus tarder.

Si vous désirez vous informer de façon plus approfondie sur les travaux et les activités de la FSP ap, n'hésitez pas à consulter notre site Internet ou à nous contacter directement. J'apprécie le contact et le dialogue direct.

**Les obstacles et les difficultés
sont les étapes qui nous
permettent de nous élever.**

Friedrich Nietzsche

C'est avec ces paroles de Friedrich Nietzsches et mes meilleurs vœux pour leur santé que je tiens à remercier tous ceux qui poursuivront et mettront en œuvre les idées et les objectifs de la FSP ap également au cours des années à venir.

Erich Hirt
Président de l'Association FPS ap

Rapport de la commission d'assurance qualité (CAQ) et du secrétariat des examens

L'année 2020 restera gravée dans nos esprits. Même si l'expression «événement du siècle» doit être utilisée avec parcimonie, la pandémie de coronavirus, avec toutes ses répercussions sur la société, l'économie ou encore sur nos examens, peut être désignée comme tel sans exagération. Brève rétrospective: vous souvenez-vous des gros titres du début de l'année 2020? «Un nouveau virus se propage dans une ville de Chine du nom de Wuhan.» Des images d'un marché aux bestiaux, de personnes infectées dans des hôpitaux ainsi que de Chinois et Chinoises portant un masque, voire une combinaison de protection, ont envahi les écrans de nos téléviseurs. La plupart d'entre nous ne connaissaient ni Wuhan ni le terme «confinement». Honnêtement: qui n'a pas pensé à l'époque que la Chine était très loin et que ce virus au nom presque majestueux de «corona» ne nous atteindrait pas? Personne ne pouvait imaginer qu'à la fin de l'année, nous devrions nous aussi porter des masques et reporter autant que possible nos contacts sociaux à plus tard. La réalité nous a rattrapés! A partir de la mi-mars, le confinement nous a semblé quasi surréaliste. Nous étions contraints par une mesure sans précédent, du moins dans nos souvenirs. Les images en provenance de l'Italie toute proche ou du Tessin ont suscité en certains de nous de grandes inquiétudes, voire de la peur. Le virus, que les scientifiques appelaient maintenant «SARS-CoV-2», ne s'est pas arrêté aux frontières de la Suisse!

Dans ce contexte difficile, nous avons dû rapidement décider si les examens de cette année, prévus pour juin avec bien plus de 100 candidates et candidats, étaient ou non réalisables. Nous avons examiné plusieurs options et scénarios et évalué leurs conséquences sur les participantes et participants. Nous sommes parvenus à la conviction qu'il fallait si possible organiser un examen oral dans des circonstances réelles. Cela souligne l'interaction ainsi que l'émotion entre les candidates et candidats et les deux expertes ou experts aux examens (EXE) en tant qu'aspect positif. Les incertitudes et les blocages sont ainsi plus prévisibles, ce qui permet une réaction adéquate de la part de l'EXE. Par le courrier du 12 juin 2020, nous avons annoncé que nous reportions les examens professionnels 2020 de juin à l'automne. Six personnes ont retiré leur candidature aux examens. Les raisons étaient diverses. Néanmoins, la pandémie de coronavirus et la pression des horaires qui en a résulté pour le personnel de l'administration publique y ont été pour beaucoup.

Heureusement, les nombres de cas de coronavirus très faibles durant l'été ont joué en notre faveur. Peu avant la deuxième vague, les examens ont pu se dérouler en septembre et octobre dans des conditions presque «normales», sous respect des règles sanitaires nécessaires. Au total, 110 personnes ont passé les examens. Le tableau ci-dessous présente le nombre de candidates et candidats par organisme de formation:

Akademie St. Gallen	31
Avenir Formation Delémont	10
FHNW Hochschule für Wirtschaft Brugg-Windisch	18
HSL Hochschule Luzern	17
ibW Höhere Fachschule Südostschweiz Chur	13
Istituto della formazione continua IFC Bellinzona	10
KV Zürich Business School	11

Nous avons malheureusement dû renoncer à la cérémonie de remise des diplômes. Un tel événement était impossible au vu du nombre beaucoup trop élevé de cas et des restrictions imposées par la Confédération et les cantons. L'Association a envoyé aux diplômées et diplômés un présent avec leur brevet professionnel. Même si celui-ci ne pouvait pas remplacer entièrement la cérémonie de remise des diplômes, il avait pour but de leur manifester de l'estime avec une note de douceur.

Les travaux pour l'adaptation du règlement d'examen ont pu débuter. Dès que l'orientation définitive sera claire, la CAQ se penchera également sur la révision des directives. Il est prévu que les examens pourront se dérouler selon le modèle modifié au plus tard en 2023. L'année 2021 sera intense et laborieuse mais aussi éclairante à ce sujet.

En novembre 2020, nous avons eu le plaisir d'accueillir Monsieur Christian Bürki, de Berne, dans les rangs de la CAQ. La CAQ s'est ainsi dotée d'un professionnel aguerri du domaine de la formation et de la gestion de projet, portant son nombre de membre à six.

La commission d'assurance qualité et le secrétariat des examens adressent leurs remerciements pour la collaboration constructive et basée sur la confiance établie avec l'organe responsable, les prestataires des cours préparatoires ainsi qu'avec les expertes et experts aux examens durant l'année associative 2020.

Simon Theus
Président commission d'assurance qualité

David Ammann
Secrétariat des examens

Organes de l'Association

Membres de l'organe responsable

L'Association FPS ap comptait dix membres au 31.12.2020:

- Formation romande des cadres communaux
- Administration cantonale des Grisons, bureau du personnel
- Société suisse des employés de commerce
- Groupement suisse pour les régions de montagne
- Association des communes suisses
- Conférence Suisse des Secrétaires Municipaux
- Association pour les finances et la comptabilité publiques
- Association suisse des services des habitants
- Association pour la formation continue de l'administration de Suisse centrale
- Branche Administration publique (ovap)

Malheureusement, la Fédération suisse des bourgeoisies et corporations a mis fin à son adhésion au 31.12.2020.

L'Association souhaite vivement élargir en permanence l'organe responsable de l'Association et couvrir autant que possible tous les niveaux administratifs.

Assemblée des délégués 2020

Le 30 juin 2020, la septième assemblée ordinaire des délégués (AD) de l'Association FPS ap s'est uniquement tenue à travers un vote électronique en raison des restrictions liées à la pandémie de coronavirus. Le rapport annuel 2019 ainsi que les comptes annuels 2019 accompagnés du rapport de révision ont été approuvés à l'unanimité, ou il en a été pris connaissance. L'assemblée des délégués s'est en outre prononcée en faveur du maintien des cotisations de membres à CHF 500.– pour 2021 et a approuvé le budget 2020.

Comité

Au 31.12.2020, le Comité de l'Association FPS ap se composait des personnes suivantes:

Président	Erich Hirt, chef de service de l'Administration générale, Chiètres FR
Vice-présidence	vacante
Comité	Gabi Portmann, directrice Verein Verwaltungsweiterbildung Zentralschweiz VWBZ (Association pour la formation continue de l'administration de Suisse centrale) Micheline Guerry-Berchier, secrétaire générale de l'Association des Communes Fribourgeoises, Présidente de la Formation romande des cadres communaux FR2C Corinne Marrel, formation et conseil, Société suisse des employés de commerce SEC Matteo Oleggini, responsable du secteur Institutions de l'ARSL, Comité Groupement suisse pour les régions de montagne SAB

Heinz Nievergelt, Direction de la formation, des affaires sociales et des sports (Direktion Bildung, Soziales und Sport, BSS), vice-président de la Branche Öffentliche Verwaltung/Administration publique

Secrétariat David Ammann, Federas Beratung AG, Zürich

Organe de révision ROD Treuhand AG, Urtenen-Schönbühl BE

Commission d'assurance qualité

Toutes les tâches liées à l'organisation de l'examen et à l'octroi du brevet sont confiées à la commission d'assurance qualité (CAQ). Durant l'année associative 2020, la CAQ se composait des membres suivants:

Président Simon Theus, chef de projet/ chef de service adjoint, Office des affaires communales des Grisons

Vice-présidence Pierre Bersier, économiste, République et Canton du Jura

Membres Helmut Corpataux, secrétaire communal administration communale Tafers
Adrian Hauser, secrétaire communal administration communale Langnau a.A.
Anne-Marie Pulver, ancienne secrétaire communale / collaboratrice scientifique auprès de l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire

Secrétariat des examens David Ammann et Marion Wieland, Federas Beratung AG

Le comité a élu Christian Bürki, ancien responsable du département des écoles professionnelles à l'Office de l'enseignement secondaire et de la formation professionnelle du canton de Berne, nouveau membre de la CAQ à compter du 1^{er} janvier 2021.

Secrétariat des examens

En raison de changements d'ordre organisationnel chez Federas Beratung AG, David Ammann a succédé à Danièle Glarner et repris la direction du secrétariat et du secrétariat des examens de l'Association FPS ap au 15 août 2020. David Ammann est responsable de la section secrétariats ainsi qu'associé et membre de la direction de Federas. Grâce à sa longue expérience professionnelle en tant que secrétaire communal/municipal et à son activité en tant qu'enseignant et expert dans le domaine de la formation professionnelle, il est en lien étroit avec la FPS ap. Danièle Glarner continue de travailler chez Federas en tant que conseillère senior et elle se tient à disposition en cas de besoin.

Le comité et la CAQ remercient chaleureusement Danièle Glarner de son professionnalisme et du vaste travail de développement du secrétariat et du secrétariat aux examens fourni au cours de ces trois dernières années. Grâce à sa planification soignée et à son grand engagement, les examens fédéraux se sont déroulés à la perfection.

Comptes annuels 2020

	Comptes 2020	Comptes 2019	Budget 2020
RECETTES			
Cotisations des membres	5'500.00	5'500.00	5'500.00
Taxes d'accréditation	0.00	2'500.00	0.00
Sponsoring	200.00	6'700.00	6'500.00
Taxes d'examen	199'570.00	72'220.00	176'000.00
Contribution SEFRI	229'758.00	180'747.00	220'020.00
Autres recettes	100.00	0.00	100.00
TOTAL RECETTES	435'128.00	267'667.00	408'120.00
DÉPENSES			
Frais secrétariat			
Secrétariat	201'269.60	156'272.00	170'000.00
Comptabilité	14'366.15	12'172.75	14'000.00
Frais de bureau et d'administration	5'935.70	3'752.75	2'300.00
Total frais secrétariat	221'571.45	172'197.50	186'300.00
Frais de personnel			
Charges Comité, CAQ	9'300.00	17'200.00	17'500.00
Charges experts aux examens	120'751.60	49'325.00	110'000.00
Frais experts aux examens	7'261.60	5'102.05	10'000.00
Frais Comité/CAQ	1'850.75	4'289.20	2'500.00
Total frais de personnel	139'163.95	75'916.25	140'000.00
Charges assurances sociales			
AVS/AI/APG/AC/CAF	3'964.10	1'051.65	1'100.00
Total Charges assurances sociales	3'964.10	1'051.65	1'100.00
Services			
Frais de locaux	7'280.45	8'467.30	10'800.00
Frais de traduction	18'686.10	1'230.35	15'000.00
Frais d'impression et de port	8'924.20	4'390.40	3'500.00
Site Internet/communication	31.00	803.75	6'500.00
Révision	1'450.05	1'450.05	1'500.00
Conseil externe	0.00	0.00	0.00
Événements	0.00	4'887.50	7'000.00
Charges d'exploitation div.	568.50	352.27	500.00
Amortissements	13'928.45	13'928.45	0.00
Charges d'intérêt sur les emprunts	1'500.00	1'500.00	1'500.00
Total services	52'368.75	37'010.07	46'300.00
TOTAL DÉPENSES	417'068.25	286'175.47	373'700.00
Dépenses + recettes exceptionnelles			
Dépenses exceptionnelles	0.00	5'021.00	0.00
Recettes exceptionnelles	11.30	7.00	0.00
TOTAL DÉPENSES + RECETTES EXCEPT.	11.30	-5'014.00	0.00
Résultat annuel (bénéfice/perte)	18'071.05	-23'522.47	34'420.00

Bilan 2020

	31.12.2020	31.12.2019
ACTIF		
Actif circulant		
Compte CP	34'430.00	116'215.25
Compte d'épargne CP	-0.20	-0.20
Liquidités	34'429.80	116'215.05
Débiteurs	500.00	62'448.85
Compte de passage	0.00	0.00
Créances résultant de livraisons et prestations	500.00	62'448.85
Régularisation d'actifs	109'527.75	41'328.70
Régularisation d'actifs	109'527.75	41'328.70
Documents d'examen	13'928.45	27'856.90
Immobilisations incorporelles	13'928.45	27'856.90
Total actif circulant	158'386.00	247'849.50
TOTAL ACTIF	158'386.00	247'849.50
PASSIF		
Capitaux étrangers		
Capitaux étrangers	45'006.70	127'965.45
Dettes salaires non versés	0.00	1'375.80
Dettes AVS/AC/AI/APG	0.00	0.00
Acomptes de clients	40.00	0.00
Dettes résultant de livraisons et prestations	45'046.70	129'341.25
Passifs de régularisation	1'760.00	0.00
Prêt VZGV	50'000.00	50'000.00
Prêt VWBZ	0.00	25'000.00
Passifs de régularisation, provision	51'760.00	75'000.00
Total capitaux étrangers	96'806.70	204'341.25
Capitaux propres	43'508.25	67'030.72
Total capitaux propres	43'508.25	67'030.72
Bénéfice/perte	18'071.05	-23'522.47
TOTAL PASSIF	158'386.00	247'849.50

Annexe aux comptes annuels

L'Association FPS a clôturé l'exercice 2020 avec un bénéfice de CHF 18 071.05 (exercice précédent: perte de CHF 23 522.47). Les capitaux propres au 31 décembre 2020 avant report du bénéfice sont de CHF 43 508.25 (année précédente: CHF 67 030.72).

Le budget 2020 reposait sur une hypothèse de 100 candidates et candidats. 115 personnes ont pris part à l'examen professionnel fédéral 2020, ce qui a, de façon générale, engendré des produits et charges supplémentaires correspondants. En outre, le report des examens de juin à septembre/octobre a entraîné un supplément de travail organisationnel, avec les conséquences financières qui en découlent. L'année d'examen, qui se termine normalement le 31 août, est déterminante pour l'organisation d'examen. Etant donné la situation exceptionnelle et le report de l'examen, l'année d'examen 2020 s'est terminée le 30 novembre. Pour les comptes 2020, les écritures comptables de régularisation nécessaires ont été effectuées.

Du côté des recettes, les taxes d'examens ont été plus élevées du fait du nombre supérieur de candidates et candidats. La contribution fédérale du SEFRI est basée sur le décompte soumis le 14 janvier 2021 et s'élève à 60% des coûts donnant droit à subvention. Le 5 février 2021, le SEFRI a fait savoir qu'en raison de sa charge de travail, il n'était pas en mesure de préciser quand le décompte serait contrôlé et définitivement approuvé. Il en résulte une certaine incertitude quant au montant du versement de la contribution. Une modification de la contribution du SEFRI aurait des conséquences sur le prochain exercice.

Le côté des charges est particulièrement affecté par les charges du secrétariat ainsi que les rémunérations des EXE. Le secrétariat a dû fournir un travail supplémentaire en raison du nombre supérieur de candidates et candidats ainsi que du report des examens de juin à septembre/octobre dû à la pandémie de coronavirus. Le nombre de candidates et candidats a exigé davantage d'expertes et experts aux examens, ce qui a augmenté les rémunérations par rapport au budget.

Dans l'ensemble, les charges liées aux prestations sont restées approximativement dans le cadre du budget. Certaines rubriques, p. ex. les frais de port des certificats d'examen accompagnés d'un petit cadeau au lieu de la réalisation d'une cérémonie de remise des diplômes, ont affiché des écarts ponctuels. Comme l'année précédente, un tiers des coûts portés à l'actif en 2019 pour le travail de concept et de qualité du secrétariat a été amorti.

Le prêt de l'Association de formation administrative continue de Suisse centrale (VWBZ) a pu être entièrement remboursé comme prévu. Le prêt de CHF 50 000.– accordé par la Société des secrétaires communaux et des administrateurs du canton de Zurich (VZGV) a été de nouveau prolongé d'un an jusqu'au 31 décembre 2021 aux mêmes conditions. Son remboursement est également prévu dans le courant de l'année.

Les comptes annuels 2020 montrent encore une fois que la situation financière de l'Association FPS dépend fortement de la demande pour l'examen professionnel fédéral. Si le nombre de participants est suffisant, les recettes des taxes d'examens permettent de couvrir les charges occasionnées par l'organisation des examens et les organes de l'Association. La situation financière de l'Association se présente bien. La réalisation d'un excédent au cours de l'«année du coronavirus» n'a pas été chose aisée et n'a été possible que grâce à l'engagement de toutes les personnes impliquées.

Nous espérons que le SEFRI acceptera les charges supplémentaires dues au report des examens dans le décompte pour ne pas qu'une réduction de sa contribution pèse sur le prochain exercice et vienne assombrir le tableau positif de cette année. Etant donné le nombre actuel de 116 participants pour l'année d'examen 2021 ainsi que la poursuite des efforts des responsables et du secrétariat pour organiser l'examen professionnel à la fois avec efficacité et un très bon niveau de qualité, nous prévoyons – et mettons tout en œuvre à cet effet – que les finances de l'Association resteront en équilibre à l'avenir également. Par conséquent, le budget 2021 affiche un bénéfice de CHF 7000.– (voir ci-après).

Rapport de l'organe de révision



Rapport de l'organe de révision relatif au résultat de l'audit des comptes annuels 2020

A l'Assemblée des délégués de

l'Organisation suisse d'examen formation professionnelle supérieure en administration publique

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons vérifié la conformité des comptes annuels de l'Organisation suisse d'examen formation professionnelle supérieure en administration publique, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

Les comptes annuels se soldent par un bénéfice de Fr. 18'071.05, avec un actif et un passif de Fr. 158'386.00.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux prescriptions légales incombe au comité. Cette responsabilité comporte la conception, l'implémentation et le maintien d'un système de contrôle interne en relation avec l'établissement des comptes annuels; ceux-ci doivent être exempts d'anomalies significatives résultant de violations ou d'erreurs. Par ailleurs, le comité est responsable du choix et de l'application des méthodes de présentation des comptes annuels conformes ainsi que de la réalisation d'estimations appropriées.

Notre responsabilité consiste à délivrer une opinion d'audit sur les comptes annuels basée sur nos contrôles. Nous avons effectué notre audit en conformité avec la Norme d'audit suisse. Aux termes de cette norme, nous sommes tenus de respecter les exigences en matière de comportement et de planifier et d'exécuter la révision de manière à obtenir une certitude suffisante que les comptes annuels sont exempts d'anomalies significatives.

Une révision comporte l'exécution d'opérations d'audit dans le but d'obtenir des éléments probants concernant les valeurs déclarées et autres indications contenues dans les comptes annuels. Le choix des opérations d'audit relève de l'appréciation du réviseur, conformément à sa mission. Ceci implique une évaluation des risques d'anomalies significatives dans les comptes annuels résultant de violations ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, le réviseur prend en considération le système de contrôle interne, dans la mesure où celui-ci est déterminant pour l'établissement des comptes annuels, ceci pour déterminer les opérations d'audit correspondant aux circonstances mais non pas pour émettre une opinion d'audit au sujet de l'existence et de l'efficacité du système de contrôle interne. La révision comprend par ailleurs l'évaluation de l'opportunité des méthodes de présentation des comptes annuels utilisées, de la vraisemblance des estimations effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans son ensemble. Nous sommes d'avis que les éléments probants obtenus constituent une base suffisante et appropriée pour exprimer notre opinion d'audit.

Aux termes de notre évaluation, les comptes annuels de l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 correspondent à la législation suisse.

Urtenen-Schönbühl, le 10 mars 2021

ROD Treuhand AG

Hanspeter Blatter
Reviseur responsable
Expert-réviseur agréé

Beat Bühler

Budget 2021

(Base: 90 candidats/candidates)

	Total	Centres de coûts	
		Association	Examen
RECETTES			
Cotisations des membres	5'000.00	5'000.00	0.00
Taxes d'accréditation	15'000.00	0.00	15'000.00
Sponsoring	6'000.00	6'000.00	0.00
Taxes d'examen	162'000.00	0.00	162'000.00
Contribution SEFRI	247'700.00	27'400.00	220'300.00
Autres recettes	0.00	0.00	0.00
TOTAL RECETTES	435'700.00	38'400.00	397'300.00
DÉPENSES			
Frais secrétariat			
Secrétariat	229'000.00	22'000.00	207'000.00
Comptabilité	13'000.00	13'000.00	0.00
Frais de bureau et d'administration	3'500.00	500.00	3'000.00
Total frais secrétariat	245'500.00	35'500.00	210'000.00
Frais de personnel			
Charges Comité, CAQ	17'500.00	8'000.00	9'500.00
Charges experts aux examens	110'000.00	0.00	110'000.00
Frais experts aux examens	9'000.00	0.00	9'000.00
Frais Comité/CAQ	4'000.00	2'000.00	2'000.00
Total frais de personnel	140'500.00	10'000.00	130'500.00
Charges assurances sociales			
AVS/AI/APG/AC/CAF	1'500.00	200.00	1'300.00
Total Charges assurances sociales	1'500.00	200.00	1'300.00
Services			
Frais de locaux	9'600.00	600.00	9'000.00
Frais de traduction	9'500.00	1'500.00	8'000.00
Frais d'impression et de port	6'600.00	1'000.00	5'600.00
Site Internet/communication	4'000.00	2'000.00	2'000.00
Révision	1'500.00	1'500.00	0.00
Conseil externe	0.00	0.00	0.00
Événements	7'400.00	7'400.00	0.00
Charges d'exploitation div.	1'100.00	300.00	800.00
Amortissements	0.00	0.00	0.00
Charges d'intérêt sur les emprunts	1'500.00	1'500.00	0.00
Total services	41'200.00	15'800.00	25'400.00
TOTAL DÉPENSES	428'700.00	61'500.00	367'200.00
Dépenses + recettes exceptionnelles			
Dépenses exceptionnelles	0.00	0.00	0.00
Recettes exceptionnelles	0.00	0.00	0.00
TOTAL DÉPENSES + RECETTES EXCEPT.	0.00	0.00	0.00
Résultat annuel (bénéfice/perte)	7'000.00	-23'100.00	30'100.00